CONSEIL DECOLE

29 JUIN 2020

18h00

Personnes présentes :

- Mme BARATAUD, enseignante directrice de l'école
- Mmes BONNAFOUS, BELIN, MARTINEZ, enseignantes
- M THALAMY, Maire d'Aureil
- M DEBONNAIRE, MME GAGNANT, conseillers chargés des affaires scolaires
- M MASDIEU, responsable ALSH
- Mme MICAUD, DDEN
- MMES BERGER, GARREAU, parents d'élèves

Personnes excusées : Mmes BRIAND, DE AGUIAR, SELLAS, parents d'élèves

1/ PERIODE MARS –JUIN

Confinement-dé confinement

L'équipe enseignante a tout mis en œuvre pour ne laisser aucun enfant de côté et a proposé des classes virtuelles ainsi que du travail à distance pour préserver la continuité pédagogique et conserver un lien entre enseignant-élèves et élèves-élèves.

Rapidement les familles ont été contactées pour recueillir et s'assurer de la validité des mails. Les familles ont été interrogées sur le matériel informatique à leur disposition afin d'adapter le contenu du distanciel. De nombreux outils, variés ont été utilisés padlet, vidéos, logiciels éducatifs, manuels, défis …

Reprise du 12 mai 2020

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'achat rapide des deux ordinateurs portables attribués à la classe de Mme Martinez et Mme Bonnafous. Ainsi les enseignantes ont pu intégrer les enfants à distance avec les enfants présents entre autre et proposer des activités numériques alors que le matériel de classe était à proscrire.

- A cette date les niveaux PS/MS n'ont pas rouverts par décision du maire.

Sur les autres niveaux du CP au CE1 : **48/74 élèves sont revenus soit 59,**

Nous n'avons pas eu à refuser d'élèves. Toutes les familles qui souhaitaient le retour à l'école ont eu une réponse positive MAIS un jour deux pour respecter le protocole en vigueur à cette date.

Malgré un protocole strict, les élèves se sont plutôt bien adaptés aux nouvelles règles.

Reprise du 2 juin 2020

Quelques élèves supplémentaires ont repris l'école. 58/74 élèves soit 71.3%

La reprise progressive des PS/MS a eu lieu à partir du 10 juin. Il semblait important qu'ils reprennent contact avec l'école, avec leur enseignante.

Reprise du 22 juin 202 0

4 non -retour justifiés par écrits.

Le nouveau protocole allégé nous permet d'accueillir les élèves en classe entière.

➢➢ Opération « un livre pour les vacance s», édition 2020

Le ministère de l'éducation nationale offre à chaque élève de CM2 quittant l'école primaire un livre à lire durant les vacances afin de renforcer le goût et la pratique de la lecture des futurs collégiens. Il s'agit d'un recueil de «Fables» de Jean de la Fontaine.

➢➢*Visite de l'école aux nouveaux entrants*

Cette visite ne pourra pas avoir lieu cette année en raison des conditions sanitaires actuelles. Elle pourra être proposée fin aout selon l'évolution de la situation.

Un livret d'accueil de l'école maternelle, préparé par Mme Bonnafous , a été envoyé à toutes les familles.

➢➢*Annulation actions ou sorties*

De nombreuses sorties ou interventions ont dû être annulées.

1 concert JMF/ des sorties USEP/une sortie spectacle sur les déchets/l'intervention permis piéton/ intervention sur les écrans …… Certaines actions seront reportées à l'année prochaine.

2/RENTREE SEPTEMBRE 2020

➢➢*Effectifs et classes*

L'équipe enseignante reste en place. Le/La collègue qui fera la décharge de direction, une journée n'est pas connue à ce jour.

- A ce jour, 10 inscriptions de PS et 2 CE1 ont eu lieu
- 10 départs de CM2 + 3 radiations (déménagement/école de rattachement)

Les effectifs prévus détaillés sont les suivants :

PS : 10 MS :12 GS : 5GS CP : 11 CE1 :15 CE2 :13 CM1 : 14 CM2 :10

La répartition retenue :

1 classe de maternelle : 27 PS/MS/GS avec MME BONNAFOUS

1classe de CP/CE1 : 11+ 7 =18 avec MME MARTINEZ

1 classe de CE1/CE2 : 8-13=21 avec MME BELIN

1 classe de CM1/CM2 : 14 + 10 =24 avec MME BARATAUD

L'effectif total est stable : 90

➢➢*Piscine*

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 se rendront à l'aquapolis. Cette année les séquences se dérouleront non plus sur une période mais sur un trimestre.

Les deux classes d'Aureil iront le trimestre 2 c'est-à-dire du 7/12 au 12/03/2021, les mardis matins.

➢➢*USEP*

L'équipe enseignante ne renouvellera pas son adhésion USEP pour toute l'école, une réflexion sera menée classe par classe.

➢➢*Stage de consolidation*

Des stages de consolidation sont, chaque année, organisé soit la 1ère semaine de juillet, soit la dernière semaine d'aout pour les élèves de CM2 et CM1. Ces stages ont pour but de consolider les acquis en mathématiques et français avant la reprise des cours. Cette année exceptionnelle, les élèves d'autres niveaux à partir du CP

pouvaient être intégrés dans ce dispositif. Ils sont encadrés par des enseignants volontaires à l'école. Les familles concernées ont été informées par les enseignantes.

2 stages, accordés par l'inspection, auront lieu cette année la semaine du 24/08 au 28/08/2020 de 9h à 12h.

Mme Barataud stage cp/ce1/ce2

Mme Belin stage cm1/cm2

3/ BILAN FINANCIER OCCE

Le solde de la coopérative scolaire est de :3 929,97 € au 30 juin 2020.

Certaines dépenses prévues n'ont pas eu lieu.

DEPENSES DE SEPTEMBRE A JUIN :

- COTISATION OCCE/ 240.64 €
- Livres /fichiers éducatifs : 625.16
- Bricolage gouter : 191.58
- USEP :593.30
- JMF : 384
- ESCRIME :378
- SORTIE USEP Maternelles : 177

ENTREE D'ARGENT :

- SUBVENTIONS ASSOCIATION PARENTS : 1800 €
- PARTICIPATION VOLONTAIRE FAMILLE :927
- VENTE DE NOEL : 488
- PHOTO : 830.7

4/BUDGET DE RENTREE

La somme allouée par la municipalité, pour l'achat de fournitures scolaires reste la même, à savoir

47,50 € /enfant.

L'école sera également dotée de tablettes. Le nombre dépendra de la somme encore disponible sur la subvention accordée par Limoges Métropole.

L'installation de TBI pour les classes du bas est prévu pour 2022. Mme Barataud fera appel à la cellule TICE de l'académie pour étudier les différents modèles, les plus adaptés à l'âge et à la configuration des classes.

5/QUESTIONS DU CONSEIL D'ECOLE ANNULE

- **1/ Des parents s'interrogent sur des départs d'enfants qui interviennent en cours ou fin d'année. Le corps enseignant en connaît-il les raisons ?**

Mme Barataud : Une grande majorité de départs sont dûs à des déménagements et/ou retour à l'école de secteur. D'autres motifs peuvent exister mais restent rares.

- **2/Lors du dernier conseil d'école il avait été indiqué qu'un intervenant judo avait été sollicité dans le cadre de l'adhésion de l'école à l'USEP. Qu'en est-il à ce jour ? Si aucune intervention n'est possible, qu'est-il prévu pour les élèves de CP qui n'auront pas bénéficié de ce dispositif ?**

La réponse pour l'intervention judo a effectivement tardé. J'ai donc contacté l'USEP à plusieurs reprises pour avoir des informations. Il est apparu que le mail d'inscription qui transite par l'USEP a été envoyé sur le mail d'un membre du comité judo en arrêt de travail et n'a donc jamais été lu.

En contrepartie, il a été proposé d'autres activités de remplacement (baseball, basket…) mais qui malheureusement ne nous paraissaient pas convenir aux locaux disponibles et à l'âge des enfants.

- **3/ La distribution d'un fruit aux élèves de l'école primaire durant la récréation est mise en place depuis le dernier conseil d'école. Quel est le bilan ?**

  M Thalamy informe que cette action sera renouvelée.

  Ils seront distribués cette année le mardi, jour de piscine.

- **4/Lors du dernier conseil d'école il avait été évoqué la possibilité d'un permis piéton, qu'en est-il ?**

  Le permis piéton était programmé pour les CE2-CM1. Malheureusement il n'a pas pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires actuelles.

- **5/Lors des sorties scolaires sur la journée, est-il possible que la cantine fournisse des paniers repas ? Si oui, quelle est la procédure ?**

L'équipe enseignante n'est pas favorable. Certains enfants ne mangeraient pas ce qui a été préparé et resteraient le ventre vide jusqu'au retour. Les familles, ce jour –là, peuvent préparer ce qu'apprécie leur enfant. De plus, pour certaines sorties, le pique-nique se fait dans un endroit adapté où la classe se trouve à l'heure du repas sans retour au bus. Le sac à dos individuel est la meilleure solution.

M Thalamy, M Debonnaire rejoignent cet avis.

6/ Par temps de pluie, quelles solutions sont proposées aux enfants pour s'abriter lors de la pause méridienne ? salle de garderie, salle de motricité ? Les enfants ont-ils l'obligation de se mettre à l'abri ?

M Masdieu : Par temps de pluies éparses, les élèves mettent leur capuche et peuvent continuer à jouer dehors. S'ils n'ont pas de capuche, ils se mettent sous le préau. Par temps de grosses pluies ou orage, ils vont dans les salles de garderie.

La salle de motricité est utilisée par les MS/GS par temps de pluie. Elle ne peut pas être proposée aux autres niveaux, il y aurait trop de monde et de va et vient au moment de la sieste des PS.

- **7/Concernant la cantine, comment sont élaborés les repas et par qui ? Qui décide de la composition des menus ?**

La mairie a, à ce jour un contrat avec Trangourmet qui propose des menus, pouvant être revus par le personnel responsable de la cantine. La mairie y trouve un avantage au niveau de l'approvisionnement garanti des produits et des prévisions budgétaires fixes.

A moyen terme, horizon 2022, la municipalité souhaite utiliser les circuits courts ou locaux voire posséder une autonomie complète.

M Debonnaire informe le conseil de la création d'une « commission enfance »qui réfléchira entre autre sur les repas, les circuits d'approvisionnement etc…

- **8/Des enfants de parents d'élèves se sont plaint de l'hygiène des toilettes de la cour du haut (toilettes souvent bouchées, sales…) La mairie est-elle au fait de cette problématique ?**

M Thalamy explique un problème de conception dans l'évacuation de ces toilettes, au niveau du vide sanitaire et des coudes de raccordement. Plusieurs vidanges ont dû être réalisées.

D'autre part, la mauvaise utilisation du papier toilette par les élèves (trop de feuilles) pouvait engendrer des problèmes.

Les enseignantes remarquent également quelques élèves, qui régulièrement ne tirent pas la chasse en sortant des toilettes. Des affiches sont pourtant mises sur les murs et des rappels fréquents sont faits par les adultes.

Mme Barataud précise que les chasses d'eau de ces toilettes côté mairie sont assez dures à actionner pour les enfants de maternelle qui sont en garderie le matin et qui se rendent aux toilettes seuls.

La municipalité va étudier ce problème de chasse.

- **9/Après le dernier conseil d'école, il a été proposé aux parents intéressés une ouverture de la garderie le matin à 7h15. Quel est le bilan ?**

Sur la seule semaine de test qui a pu être mis en place en raison du confinement, seuls 3 élèves étaient présents à 7h15 sur la totalité des réponses positives à l'enquête. A la rentrée, les horaires seront de nouveau 7h30(ouverture garderie), une autre période de test sera définie si nécessaire.

Précisions avant de la clore la séance : les joins de la classe de Mme Bonnafous seront changés pendant les vacances d'été.

Fin de séance 19h00.

Mme BARATAUD